

Maître Serge TACNET, Avocat au Barreau du Val-de-Marne
demeurant 60 rue Jean Jaurès, 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE, **Tél. : 01 47 06 94 22**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CRETEIL (94)

au Palais de Justice, Place du Palais, bâtiment Nord, salle A ou B, au rez-de-chaussée,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, du bien ci-après désigné :

L'adjudication aura lieu le JEUDI 3 MARS 2022 à 09 H 30

UNE MAISON sise à **SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94100)**

Quartier de LA VARENNE-SAINT-HILAIRE - 9 rue Chevalier

En cours de construction. A usage d'habitation. Elevée sur cave, rez-de-chaussée et un étage.
Divisée en deux parties symétriques et identiques, chacune accessible par un escalier séparé.

Chaque partie comprenant actuellement selon procès-verbal de description dressé le 20 juillet 2021 par Maître Philippe CAZENAVE, Huissier de Justice associé à FONTENAY-SOUS-BOIS (94) : Un sous-sol à usage de parking. Au rez-de-chaussée : une entrée, un grand espace séjour avec cuisine ouverte, **une terrasse**. A l'étage : trois pièces (chambres), une salle d'eau, **un balcon**. Aucun aménagement n'est réalisé et le second étage n'est pas construit. - **SUPERFICIE privative** plancher actuelle : **321,25 m²** environ (hors sous-sol, terrasse, balcon).

Le tout cadastré section ER n° 2, lieudit 9 rue Chevalier, pour une contenance de 06 ares et 72 centiares.

Il ressort du procès-verbal de description que : - la maison initiale a été démolie et une maison sur deux niveaux est en cours de construction, abandonnée depuis plusieurs mois. - le bien immobilier était inoccupé à la date d'établissement du procès-verbal de description.

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du FONDS COMMUN DE TITRISATION « VASCO »** ayant pour société de gestion la société EQUITIS GESTION, Société par Actions Simplifiée, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 431 252 121, dont le siège social est à PARIS (75017), 92 avenue de Wagram, et représenté par son recouvreur, la société MCS ET ASSOCIES, Société par Actions Simplifiée, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 334 537 206, dont le siège social est à PARIS (75020), 256 bis rue des Pyrénées, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège. Venant aux droits de BANCO BPI SA, en vertu d'un bordereau de cession de créances conforme aux dispositions du Code monétaire et financier en date du 28 septembre 2018 soumis aux dispositions du Code monétaire et financier. Ayant pour Avocat constitué Maître Serge TACNET, Avocat au Barreau du Val-de-Marne, et pour Avocat plaidant la S.E.L.A.S. ARDEA AVOCATS, intervenant par Maître Muriel MILLIEN, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 600.000 Euros (Six cent mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL

Fait et rédigé à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94), le 4 janvier 2022. Signé : Maître Serge TACNET

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL, Bureau A17 ou A18, au rez-de-chaussée du bâtiment Marcel Proust, sur rendez-vous, les lundis et mardis de 9 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 Heures, où il a été déposé

- A **Maître Serge TACNET**, Avocat au Barreau du Val-de-Marne, demeurant 60 rue Jean Jaurès, 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE, **Tél. : 01 47 06 94 22**

- A la **S.E.L.A.S. ARDEA AVOCATS**, intervenant par **Maître Muriel MILLIEN**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 31 rue de Moscou, 75008 PARIS, **Tél. : 01 44 69 33 00**

Sur les lieux pour visiter le MARDI 22 FEVRIER 2022 de 9 Heures à 10 Heures